

**PROGRAMME TITRE PROFESSIONNEL
RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT TOURISTIQUE
CODE RNCP No 35527 – Niveau 6**

Objectifs et contexte de la certification :

Le responsable d'établissement touristique gère une structure qui propose des séjours d'au moins une nuit, avec un hébergement et des services associés.

Compétences attestées :

1. Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité

Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement.
Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement.
Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement.
Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement.
Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local.

2. Manager le personnel d'un établissement touristique

Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais.
Manager les équipes d'un établissement touristique.
Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique.

3. Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale

Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique.
Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais.

4. Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique.
Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement.

Modalités d'évaluation :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury composé de deux professionnels habilités au vu :

a) d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;

b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;

c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation ;

d) d'un entretien final.

Programme sur 12 mois

Blocs de compétences	Modules	Heures
Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique	Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique	49
	Les principes de sécurités appliqués au tourisme	28
Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale	Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale	35
	Communication ET en langues vivantes étrangères : LVE A : anglais	28
	Les outils numériques du Chargé d'accueil tourisme et loisirs	35
Manager le personnel d'un établissement touristique	Manager le personnel d'un établissement touristique	42
	Gestion du temps : organisation et planification	28
	Communication professionnelle	24,5
Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité	Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité	49
	Tourisme et territoires	28
	Les fondamentaux de l'Histoire de l'art	10,5
Accompagnement à la réussite et Intégration Professionnelle	Présentation du Programme et Modalités d'Évaluation	11
	Citoyenneté et Engagement	7
	Techniques de Recherche d'Emploi	7
	Séminaire de Cohésion et Innovation Métier	70
	Suivi de Coaching et Accompagnement à la Réussite	35
	Passage de l'Épreuve	14
		500